



DISTRICT SEINE-ET-MARNE



Soirée des Champions 2025/2026

-

Réunion d'informations des Clubs



Complexe de « L'Entre Deux Parcs » LÉSIGNY



Cédric GUILLOSO
Vice-Président

Animateur de la Soirée





ORDRE DU JOUR

- **Mot d'Ouverture**
- **Évolutions règlementaires 2026/2027**
- **Accompagnement des Clubs 2026/2027**
- **Nos partenaires**
- **Label « Club Citoyen »**
- **Projet Club**
- **Réforme du Football des Enfants**
- **Calendrier des formations techniques**
- **Calendrier des formations arbitrales**
- **Évolutions des lois du jeu**
- **Remise des Trophées 2025/2026**
 - **Majors Arbitres et Reconnaissance Institutionnelle dans le cadre de la longévité dans la fonction**
 - **Vainqueurs du Challenge Fair Play**
 - **Lauréats de l'Opération « Carton Vert »**
 - **Vainqueurs Championnats**
- **Moment de Convivialité**





Philippe COLLOT

Président
du
DISTRICT 77



Nicolas MAKSYMIUK
Directeur Administratif

Évolutions Règlementaires 2026 / 2027



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

 Les nouveautés apparaissent en rouge dans le document

Méthode de travail :

- * Analyse des dossiers traités en 2025/2026
- * Prise en compte des problèmes rencontrés la saison passée
- * Ajustements pour plus de clarté et d'efficacité

Mises à jour :

- * Plusieurs évolutions **mineures** pour harmoniser les textes
- * Quelques **nouveautés majeures** que nous allons vous présenter

 Objectif : un règlement plus **clair, cohérent et adapté** aux réalités du terrain



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

📌 **Article 7.5.1 – Mutation à partir des U10 (U12 auparavant) – Décision FFF**

📌 **Article 9.5 – Retrait d'équipes avant la première journée (complément)**

Lorsqu'une équipe se retire au plus tard sept (7) jours avant le début de la première journée du championnat, la vacance ainsi créée est pourvue conformément aux dispositions de l'article 14.11 j), lesquelles déterminent l'équipe appelée à occuper la place vacante.

📌 **Article 10 – Calendrier (complément 10.6)**

Trouver des solutions à une indisponibilité du terrain

10.6 - Si le terrain (ou la salle) du club recevant est indisponible, à une date inscrite au calendrier général, le club concerné doit en informer la Commission compétente au moins 10 jours avant la date de la rencontre. Une attestation de l'Autorité en charge de la gestion des installations devra être jointe.

Le club concerné devra proposer une ou plusieurs solutions de repli au plus tard le mardi précédant la rencontre.

En cas de manquement à ces dispositions, la Commission compétente prendra alors toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la compétition, en l'absence de solution possible, elle pourra prononcer toute sanction prévue par les règlements, pouvant aller jusqu'à la perte de la rencontre par pénalité.

L'indisponibilité du terrain liée à son impraticabilité pour cause d'intempéries reste régie par les dispositions des articles 20.5 et suivant du présent Règlement Sportif.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

* **Article 10.8 – Inversion des Rencontres (ajout)**

10.8 – En cas de demande d'inversion du premier match entre deux équipes, la Commission d'Organisation des Compétitions n'accordera cette demande que si l'inversion du second match est également possible, sous réserve des contraintes liées à l'occupation et à la disponibilité des installations sportives.

Tout autre demande spécifique sera examinée et tranchée par la Commission d'Organisation des Compétitions.

* **Article 11.1 – Les obligations (précision)**

11.1 - Equipes obligatoires

Les clubs dont l'équipe Première Seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager **et d'y participer jusqu'à leur terme.**

Un contrôle a posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la Commission Départementale des Compétitions du District, **avec date butoir au 1^{er} novembre et application des sanctions prévues.**

Article 11.3 – Encadrement technique des équipes (MAJ et nouveautés)



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

- * **Article 12.1 – Les Championnats**

- *  Création des championnats U17, U18F et U15F

- * **Article 12.2 – Les Coupes**

- *  Maintien des Coupes U18F et U15F (sans les équipes de Ligue)

- *  Création de la **Coupe 77 U17**

- * **Article 16 – Les Equipements (précision numérotation des maillots)**

Par principe, dans les compétitions départementales, les maillots des joueurs doivent être numérotés de 1 à 14 ou 1 à 16 pour les + de 45ans. Par exception les clubs peuvent faire porter à leurs joueurs d'autres numéros. Dans tous les cas, ces numéros doivent correspondre à ceux portés sur la feuille de match.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

- * **Article 20.3 – Inversion si terrain du club recevant fermé 2 fois (précision)**

...Ladite demande doit être effectuée au moins 15 jours avant la date de la rencontre.

C'est le nouveau club recevant qui fournit la tablette pour la FMI et qui a la charge de l'arbitrage...

- * **Article 21 – Homologation des matchs (changement)**

Une rencontre de coupe est homologuée douze jours après son déroulement.

- * **Article 23.8 – Forfait au match aller –inversion du match retour (précision)**

...Cette demande doit intervenir au moins 15 jours avant la date de la rencontre.

C'est le nouveau club recevant qui fournit la tablette pour la FMI et qui a la charge de l'arbitrage.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

* 📌 **Article 44 | FMI et feuille de match papier**

🔄 Deux situations désormais distinctes

Article 44.2 – FMI (rappel)

- * ⚠️ Obligation pour le club recevant de :
 - * Prendre une **photo des compositions** immédiatement après validation,
 - * Puis une **photo du score final + faits disciplinaires** avant clôture par l'arbitre.
 - * Transmission au District **uniquement si la FMI ne peut être envoyée.**

- * **44.2 | Non-envoi de la FMI** 📱 (précision)
La Commission compétente **apprécie les circonstances de chaque dossier** et se réserve le droit de prendre toute mesure qu'elle juge nécessaire.
- * ➡️ **La sanction peut aller jusqu'à la perte du match par pénalité pour l'un ou les deux clubs.**



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

* 📌 44.3 | Feuille de match papier 📄 (nouveau et précision)

→ Club recevant : match perdu par pénalité

→ Club visiteur : décision en fonction des pièces du dossier

* 📌 À RETENIR

44.2 = Non-envoi FMI → appréciation de la Commission

44.3 = Feuille de match papier → match perdu pour le recevant



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 2 Dispositions Financières

Non homologation d'un tournoi	60,00 €
Demande d'homologation d'un tournoi déposée moins d'un mois avant sa tenue	30,00 €
Non-comparution de l'assujetti (ou de son représentant légal si l'assujetti est mineur) à une audience, sans justificatif transmis avant l'audience (par convocation)	20,00 €
Absence de transmission d'éléments ou d'observations en réponse à une demande de l'instructeur ou de l'organe disciplinaire, dans le délai imparti (par demande)	20,00 €



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

* ● Seniors | Rappel de la réforme

Votée en Assemblée Générale en octobre 2025

📊 Passage de :

6 groupes de 10 équipes

➡ à 4 groupes de 12 équipes

⚠ Conséquence

Les 8^{es} de chaque groupe de D3 deviennent des descendants supplémentaires.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

● U18 | **Changement concernant les descentes**

↓ Descentes automatiques de D2 vers D3

Seul le 10^e de chaque groupe descend automatiquement

→ en D3



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

● U17 | Nouveau championnat

Saison transitoire

🔄 Organisation en 2 phases

Phase 1

📊 3 groupes de X équipes

Phase 2



1 poule de Niveau 1

1 ou 2 poules de Niveau 2

⬆️ Accession

Le 1er du Niveau 1 accède à la R2.

🔄 Saison 2027/2028

Mise en place d'un **système de montées et descentes** entre les Niveaux 1 et 2 afin de déterminer les futurs championnats **D1 et D2**.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

● **U15 | D2**

Saison transitoire

🔄 Organisation en 2 phases

Phase 1

📊 5 groupes de X équipes

Phase 2

🏆 2 poules de Niveau 1
📋 2 poules de Niveau 2

↑ Accession

Le 1er de chaque poule de Niveau 1 accède à la D1.

🔄 Saison 2027/2028

Mise en place d'un **système de montées et descentes entre les Niveaux 1 et 2** afin de déterminer les futurs championnats **D2 et D3**.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

● U15 | D2/D3

Structure à partir de 2027/2028

2 montées sportives

2 montées sportives
minimum



Divisions	Nombre de groupes	Composition des groupes
D1	1 groupe	10 équipes
D2	2 groupes	10 équipes
D3	X groupes	X équipes

2 descentes sportives

4 descentes sportives





NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

SENIORS FEMININES



1 groupe de X équipes



Situation actuelle : 15 équipes à ce jour



Un calendrier particulièrement chargé et compliqué à gérer



Anticipation pour 2027/2028

Création d'une D2



Maintien en D1

Les équipes classées de la **2^e à la 10^e place** restent en **D1**.



Descente en D2

Les équipes classées de la **11^e à la X^e place** descendent en **D2**.



La 11^e place constitue une descente supplémentaire.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

● **U18 FEMININES – CREATION et Saison transitoire**

🔄 Situation actuelle : 14 équipes à ce jour

➔ Une évolution à prévoir

2 possibilités :

🔄 2 phases ou 🏟️ 1 groupe en matchs aller-retour

🎯 Anticipation pour 2027/2028

Création d'une **D2**.



NOUVEAUTÉS DU RÈGLEMENT SPORTIF GÉNÉRAL

Annexe 5 – Structure des Championnats

● **U15 FEMININES – CREATION et Saison transitoire**

🔄 Situation actuelle : 15 équipes à ce jour

➔ Une évolution à prévoir

2 possibilités :

🔄 2 phases ou 🏟️ 1 groupe en matchs aller-retour

🎯 Anticipation pour 2027/2028

Création d'une **D2**.



Gérard VIVES
Trésorier Général

Accompagnement des Clubs 2026 / 2027

- Dispositif « Service Civique »
- Label « Club Citoyen »
- Challenge Fair-Play
- Ecole des Ambassadrices
- Dotation de Packs « Tournoi Foot Animation »
- Label Club Inclusif
- FAFA Matériel
- Label Arbitrage (en cours d'étude)
- Projet « Mini But » FFF/LFA (en attente)



NOS PARTENAIRES



Philippe COLLOT
Président

Label

« Club Citoyen »



LABEL CLUB CITOYEN

District Seine-et-Marne de Football

Le football au service de la citoyenneté, de l'inclusion et du vivre-ensemble





Qu'est-ce que le Label Club Citoyen ?

Le Label Club Citoyen distingue les clubs qui :

- s'engagent au-delà de la pratique sportive,
- développent des actions d'intérêt général,
- renforcent le lien social,
- participent à la construction d'une société plus solidaire et inclusive.





Les ambitions du Label

Identifier

Les clubs engagés dans une démarche citoyenne durable.

Encourager

Les initiatives éducatives, sociales et solidaires.

Accompagner

Les clubs dans leurs projets citoyens.

Valoriser

Les bonnes pratiques et l'impact local des clubs.





Les valeurs fondamentales du Label

- Le respect des principes républicains
- La promotion du vivre-ensemble
- Une gouvernance démocratique
- La transparence associative
- L'inclusion et l'égalité
- La responsabilité sociale et environnementale



Qu'est-ce qu'un Club Citoyen ?

Un Club qui agit dans différents domaines

- Social, éducatif et culturel
- Prévention contre les violences et incivilités
- Solidarité
- Emploi et formation
- Égalité et diversité
- Vie sociale locale
- Écocitoyenneté
- Inclusion
- Valeurs républicaines



Conditions préalables pour obtenir le Label

1/ Souscrire à 3 critères obligatoires

- *Signer une Charte des Clubs Citoyens*
- *Garantir une gouvernance démocratique*
- *Prévenir les violences et discriminations*

2/ Agir d'une façon tangible et opposable **dans plusieurs champs d'actions possibles** qui caractérise l'originalité de son propre engagement citoyen.



Exemples d'actions possibles

- Champ social, éducatif et culturel
- Prévention des violences et des incivilités
- Solidarité
- Emploi et formation
- Egalité, diversité et représentativité
- Vie sociale et locale
- Champ écocitoyen
- Champ inclusif
- Valeurs républicaines





Procédure de candidature / Gains

- **Étape 1** = constituer un dossier de candidature
- **Étape 2** = joindre des pièces justificatives :
 - *charte signée,*
 - *procès-verbaux AG,*
 - *descriptifs des actions, incluant obligatoirement au moins une action de prévention des violences et discriminations*
 - *supports et documents utiles.*
- **Étape 3** = étude du dossier par la Commission d'Éthique
- **Étape 4** = validation par le Comité de Direction
- **Validité du label** : 2 ans – **Gains** : bon d'achat « équipements » d'une valeur de 750 €





Rappel :

Programme Éducatif Fédéral = un outil complémentaire

Le PEF accompagne les clubs dans :

- *l'éducation,*
- *la citoyenneté,*
- *le respect,*
- *la santé,*
- *l'environnement.*



Conclusion

Utiliser le football comme un levier de citoyenneté et d'engagement collectif

Faire du Label Club Citoyen un outil de valorisation des clubs qui :

- éduquent,
- protègent,
- accompagnent,
- rassemblent,
- innovent socialement.



Projet Club





Xavier MOPIN
CTD DAP

Réforme du Football des Enfants

REFORME DU FOOTBALL DES ENFANTS (FFF)

- Volonté de la FFF de réformer les pratiques des enfants (U6-U13) :
 - 1) Uniformiser les pratiques sur tout le territoire
 - 2) Lutter contre les dérives grandissantes
 - 3) Accueillir et mieux fidéliser
 - 4) Donner du temps et de la cohérence

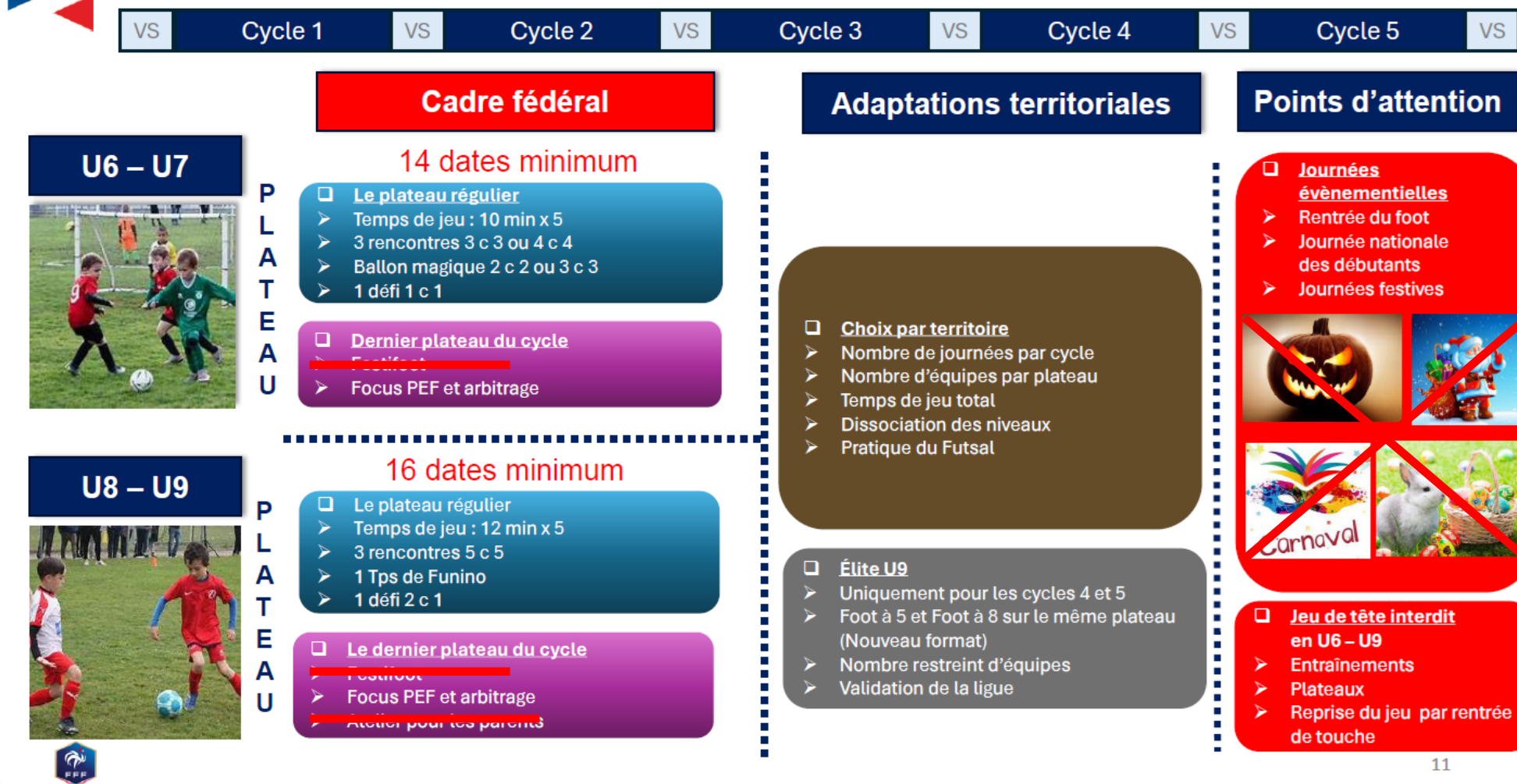
Pour mettre en place la réforme, chaque instance dispose de 2 saisons

- 1) 2026-2027
- 2) 2027-2028

LES PLATEAUX GÉNÉRAUX

U6-U7 / U8-U9 – Application District 77

Rénovation des formats de pratique



U6-U7 – Application District 77

U6/U7

* Plateau à 12 équipes

- * 1 seul groupe
- * Les équipes rouges tournent
- * Les équipes bleues restent
- * 5 temps de 10 min
 - * 1) Ballon Magique
 - * 2) Rencontre 1
 - * 3) Rencontre 2
 - * 4) Rencontre 3
 - * 5) Défi 1 vs 1



U6-U7 – Application District 77

U6/U7

- * Plateau à 16 équipes

- * 2 groupes

- * Les équipes rouges tournent

- * Les équipes bleues restent

- * 5 temps de 10 min

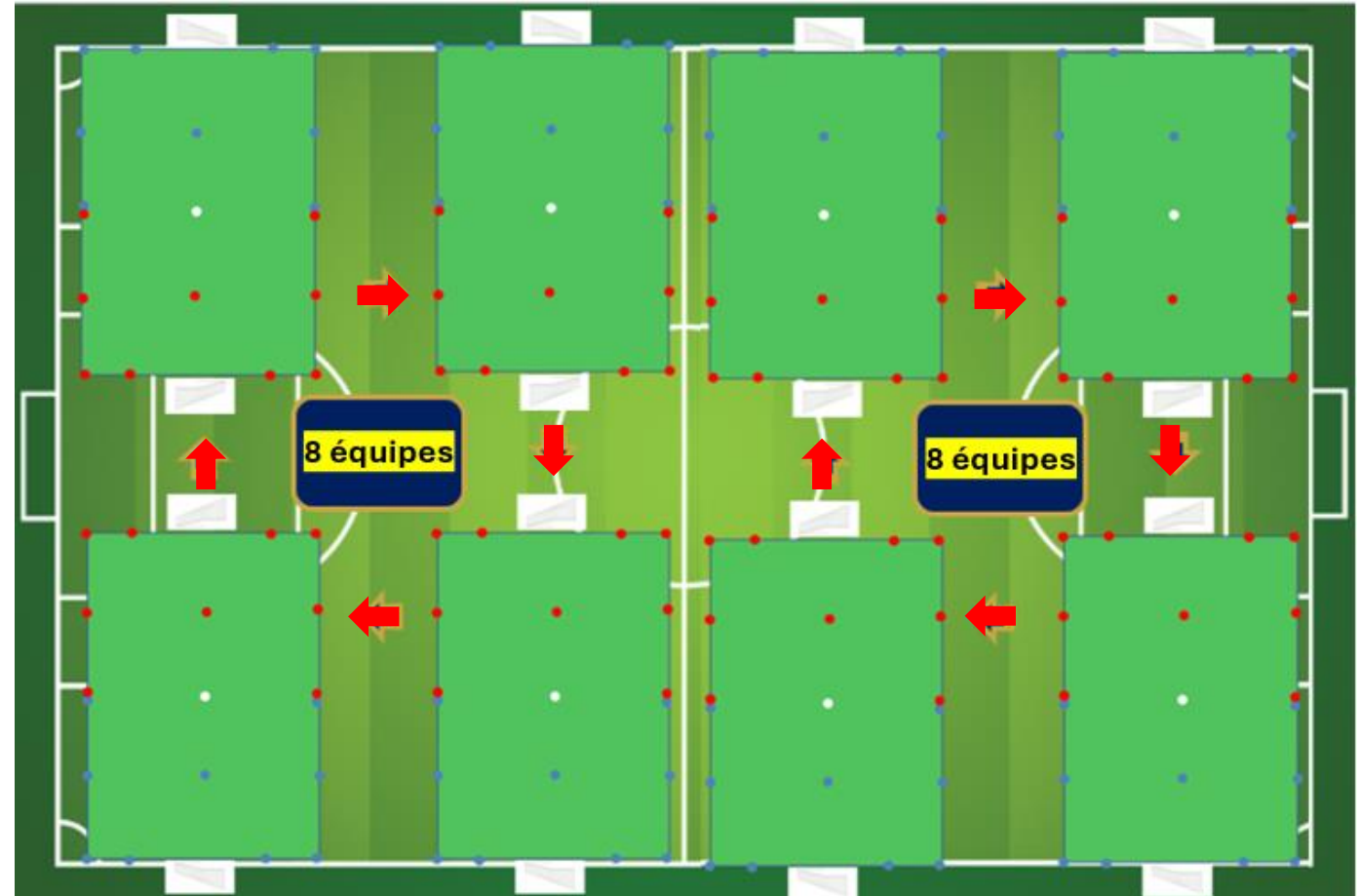
- * 1) Ballon Magique

- * 2) Rencontre 1

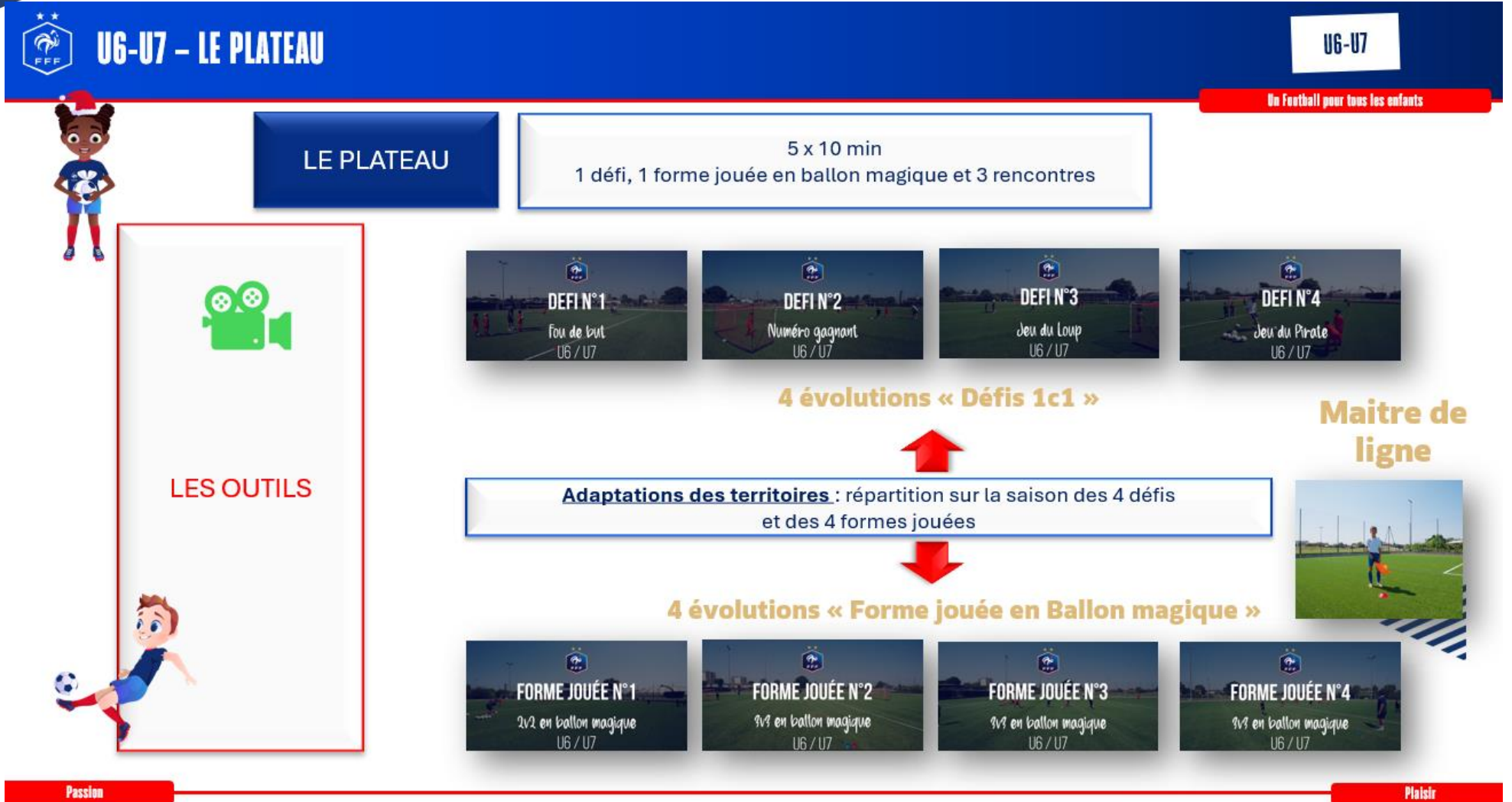
- * 3) Rencontre 2

- * 4) Rencontre 3

- * 5) Défi 1 vs 1



U6-U7 – APPLICATION DISTRICT 77



U8-U9 – APPLICATION DISTRICT 77

U8/U9

- * Plateau à 10 équipes

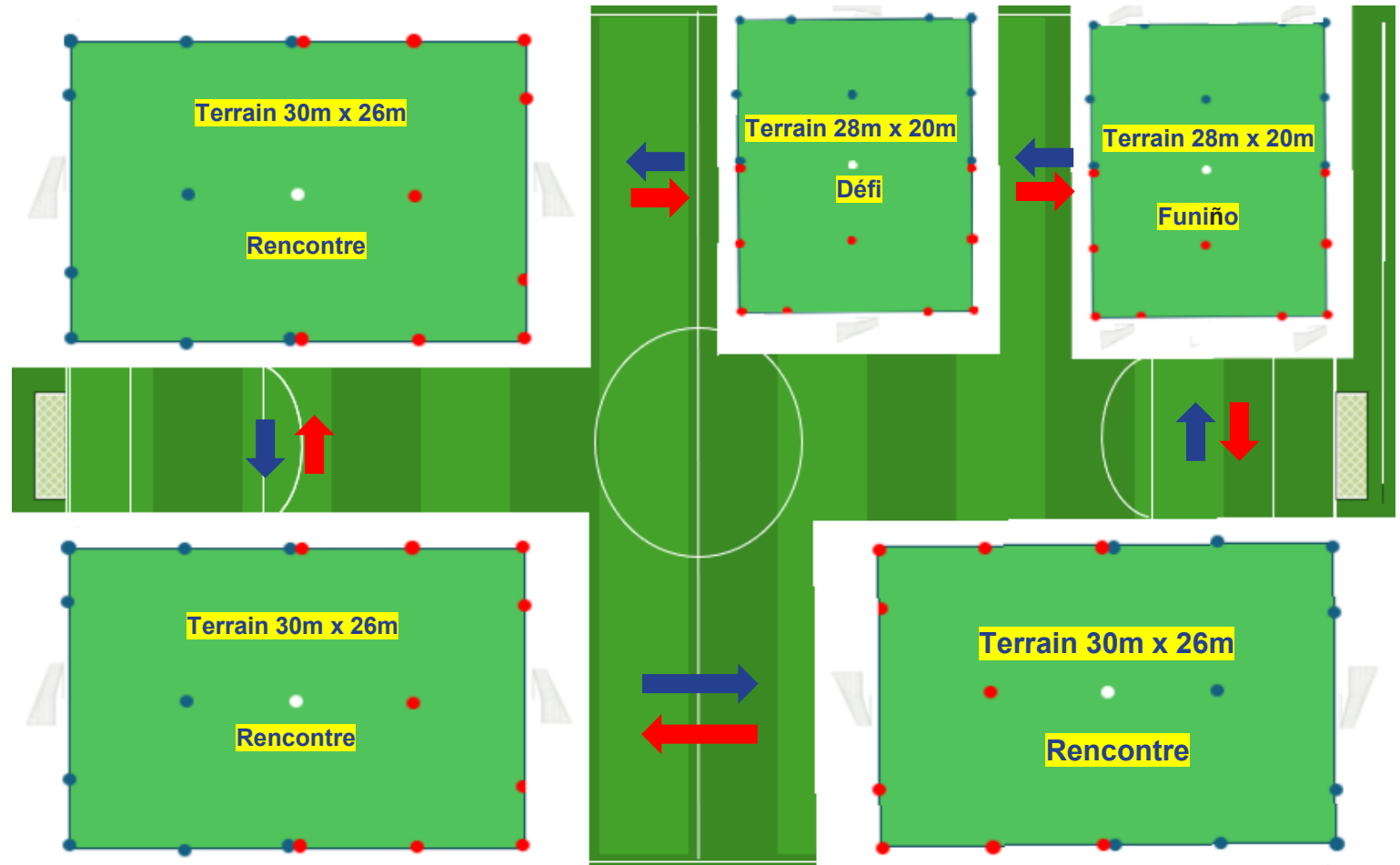
- * Les équipes rouges et bleues tournent en sens opposé

- * 5 temps de 12 min

- * 3 rencontres

- * 1 défi

- * 1 Funiño





U6/U7- U8/U9 – APPLICATION DISTRICT 77

- * Arbitrage obligatoire
- * par un(e) remplaçant(e)
- * Uniquement sur le côté
- * Signaler simplement quand le ballon sort du terrain (lever la main)

LES PLATEAUX U9 EXCELLENCE

U8-U9 – APPLICATION DISTRICT 77

U8/U9 : Octobre - Décembre

* Plateau à 8 équipes
(4 clubs)

* Les équipes rouges et bleues tournent suivant une directive (feuille fournie)

* 5 temps de 12 min

* 3 rencontres

* 1 défi

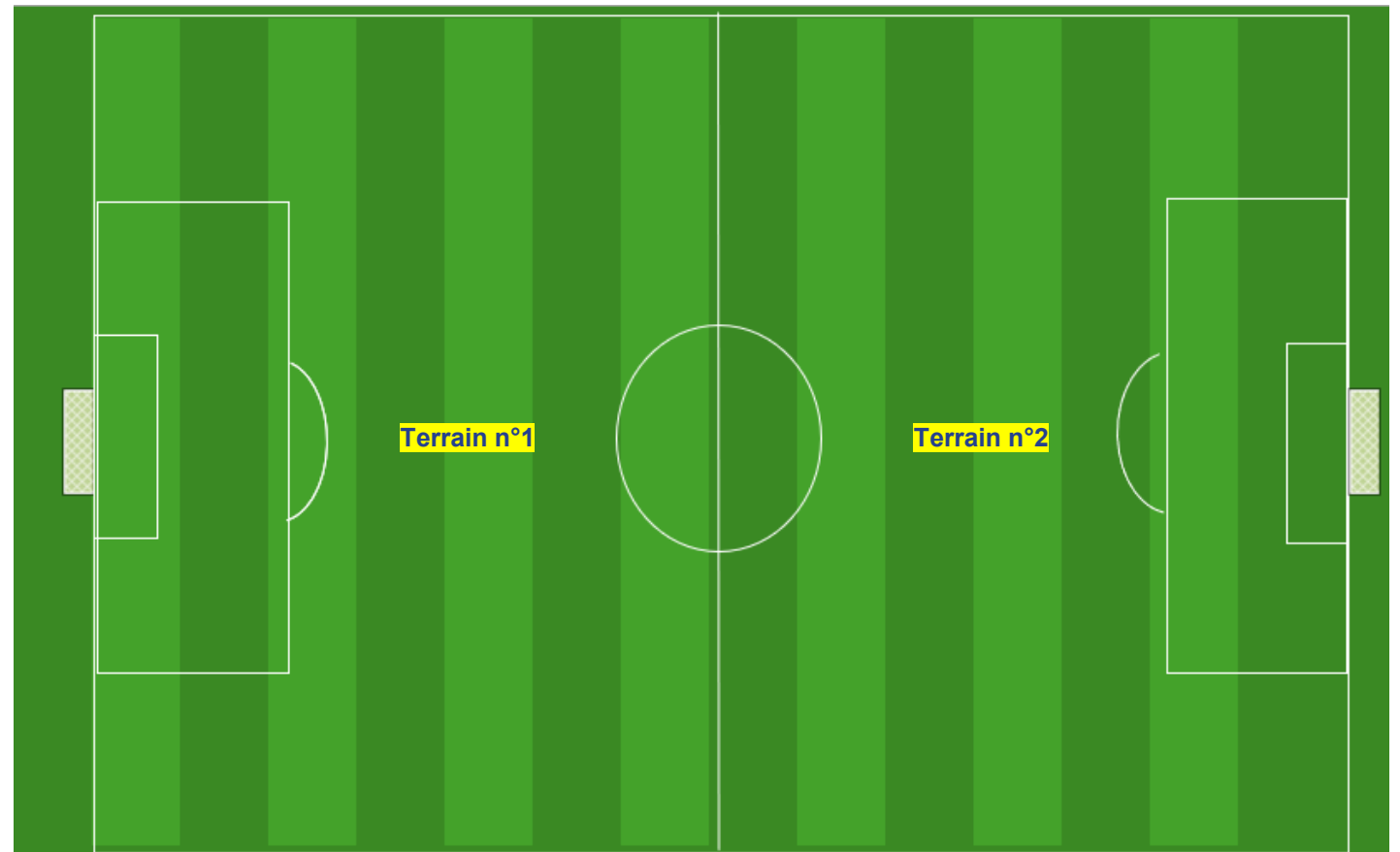
* 1 Funiño



U8-U9 – APPLICATION DISTRICT 77

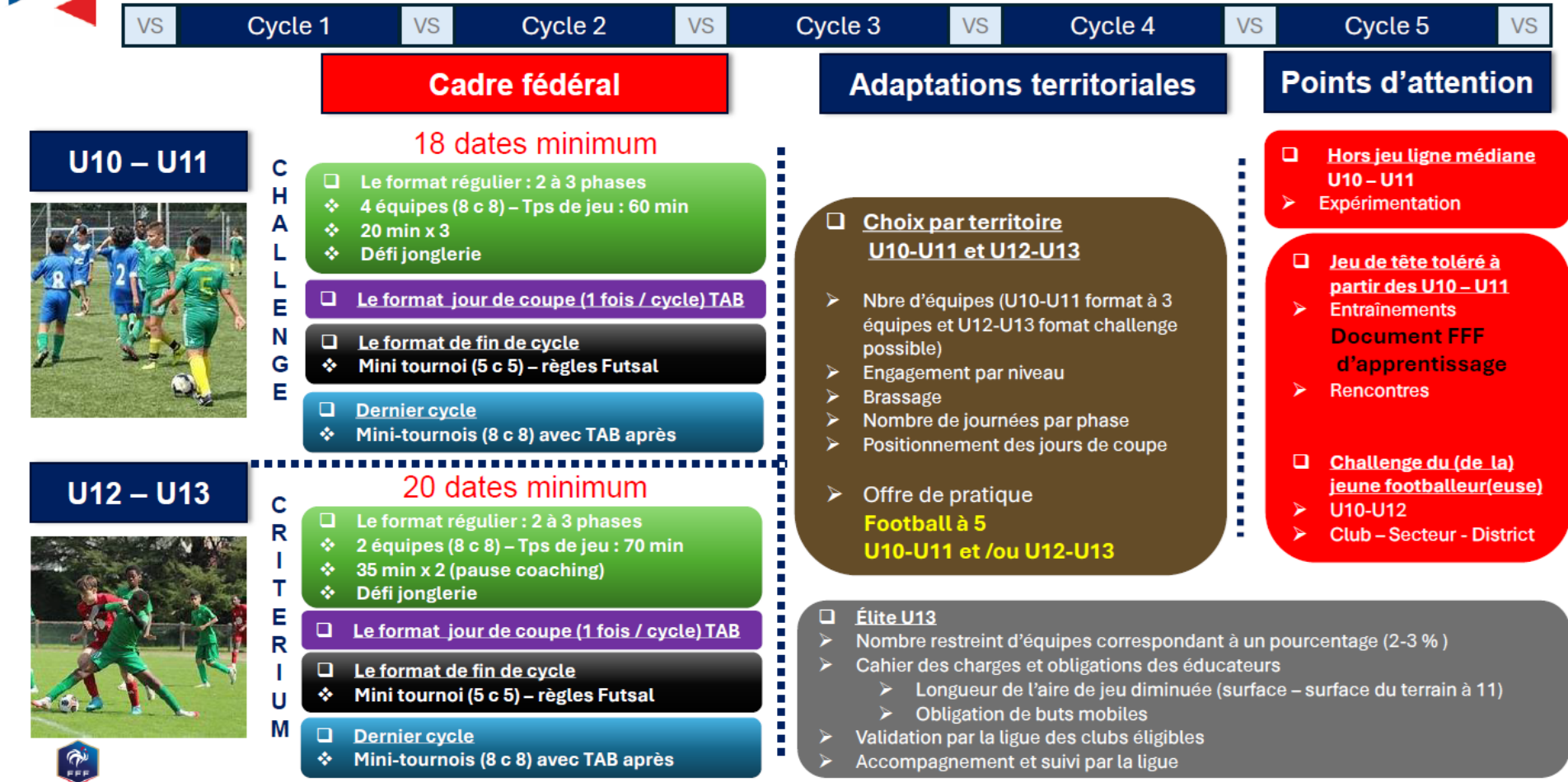
U8/U9 : Janvier - Mars

- * Plateau à 4 équipes
(4 clubs)
- * Rencontres en format foot à 8
- * 3 rencontres de 16 minutes



U10-U11 / U12-U13 - RÉFORME FFF

Rénovation des formats de pratique



U10-U11 / U12-U13 – Application District 77

- Volonté de ne pas tout perturber sur une saison donc :
 - 1) Continuité des criteriums (dernière saison pour les U10-U11) et du double 8
 - 2) Quelques modifications « légères »
 - a) Temps de jeu :
 - * Entre 2x25min et 2x30min en U10-U11
 - * Entre 2x30min et 2x35min en U12-U13
 - b) Hors-jeu :
 - * Hors-jeu à la ligne médiane pour tous (u10 à u13)
 - c) Arbitrage :
 - * Arbitrage par les remplaçants (aide d'un adulte)
 - * 1 pour les assistants de chaque côté
 - * 2 au centre (1 par équipe) : exemple du handball

Rénovation des Challenges

- Volonté d'uniformisation régionale
- Passage sur des challenges sans élimination
- Compréhension suivant la finalité
- Adaptation aux publics et aux clubs

	Challenge IDF U9	Challenge 77 U10	Challenge IDF U11	Challenge 77 U12	Festival Foot U13	Jour de Coupe	Challenge Passion
Finalité	Régionale	Départementale	Régionale	Départementale	Nationale	Départementale	Départementale
Nombre de Journée	5 (G) / 3 (F)	5	5 (G) / 3 (F)	5	5 (G) / 3 (F)	5	5 (G) / Finale (F)
Format	Echiquier	Addition	Echiquier	Addition	Echiquier	Addition	Addition
Nombre de finalistes à la finale départementale	16 (G) / 8 (F)	8	16 (G) / 8 (F)	8	16 (G) / 8 (F)	8 / 8 / 8 / 8	8 et 8



CHALLENGE FOOT ANIMATION (Par année d'age)



Equipe (Plus haut niveau)	CHALLENGE IDF/77 U9/U10/U11/U12/U13	CHALLENGE JOUR DE COUPE U10/U11/U12/U13	CHALLENGE PASSION U10/U11 et U12/U13
Régional	A Rég et B Excellence U13 Foot à 11	CDE...Espoirs	X
U13 Foot à 11 Dept	U13 Foot à 11 U13 Excellence	BCD.. Espoirs	X
Excellence	A Excellence	BCDE... Espoirs	X
Espoirs (Choix 1)	A Espoirs	BCDE... Espoirs	X
Espoirs (Choix 2)	A Espoirs	X	BCDE ... Espoirs
Espoirs (Choix 3)	X	A Espoirs	BCDE...Espoirs
Espoirs (Choix 4)	A Espoirs	A Espoirs	A Espoirs
Espoir (Choix 5)	A Espoirs	B Espoirs	CDE...Espoirs



Abou KARAMOKO
CTD PPF

Calendrier des Formations Techniques

PPF

Projet de Performance Fédéral
District de Seine-et-Marne • Ligue de Paris Ile de France de Football

Saison 2026-2027

TABLEAU DES FORMATIONS 2026-2027 « SEINE ET MARNE »

Objet ▼	Date Début ▼↑	Date Fin ▼	Localité ▼
CFI Seniors	20-nov.	11-déc.	Le Mée
CFI Seniors	4-mai	4-juin	Montry
CFI U14/U19	6-oct.	10-nov.	Montry
CFI U14/U19	23-févr.	23-mars	Cesson (à confirmer)
CFI U14/U19	20-avr.	18-mai	Montry
CFI U10/U13	9-oct.	9-nov.	Le Mée
CFI U10/U13	25-févr.	22-mars	Monterau
CFI U10/U13	11-nov.	14-déc.	Montry
CFI U10/U13	1-févr.	1-mars	Montry
CFI U10/U13 Mineurs	11-nov.	21-déc.	Ozoir (à confirmer)
CFI U10/U13 Mineurs	18-févr.	5-avr.	Le Mée
CFI U10/U13 Féminine	13-déc.	17-janv.	Montry
CFI U6/U9 nouvelle formule	21-sept.	19-oct.	LE MEE SUR SEINE
CFI U6/U9 nouvelle formule	04 ou 05/01/27	9-févr.	Vaire sur Marne
CFI U6/U9 nouvelle formule	05 ou 06 ou 07/04/27	26 ou 27 ou 29/04/27	??
CFI U6/U9 Féminine nouvelle formule	21-févr.	14-mars	Montry
CFI GB Initiation	5-nov.	8-déc.	Montry
Journée complémentaire coach jeune	8-févr.		Le Mée
Journée complémentaire coach Seniors	2-avr.		Montry
CERTIFICATIONS CFI :	OCTOBRE 2026, DECEMBRE 2026, FEVRIER 2027, AVRIL 2027 et JUIN 2027		

ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES

Point de vigilance, car les statuts ont évolué. Les clubs participant aux championnats énumérés ci-dessous ont l'obligation de désigner l'éducateur en charge de l'entraînement et la direction technique de l'équipe :

- Championnat Départemental 2 Seniors (District)
- Championnat Départemental 2 U18 (District)
- Championnat Départemental 1 U17 (District)
- Championnat Départemental 2 U16 (District)
- Championnat Départemental 1 U15 (District)
- Championnat Départemental 2 U14 (District)
- Championnat Départemental 1 Futsal (District)

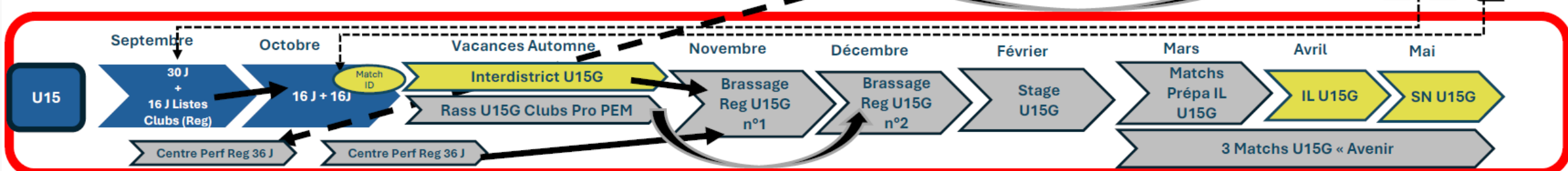
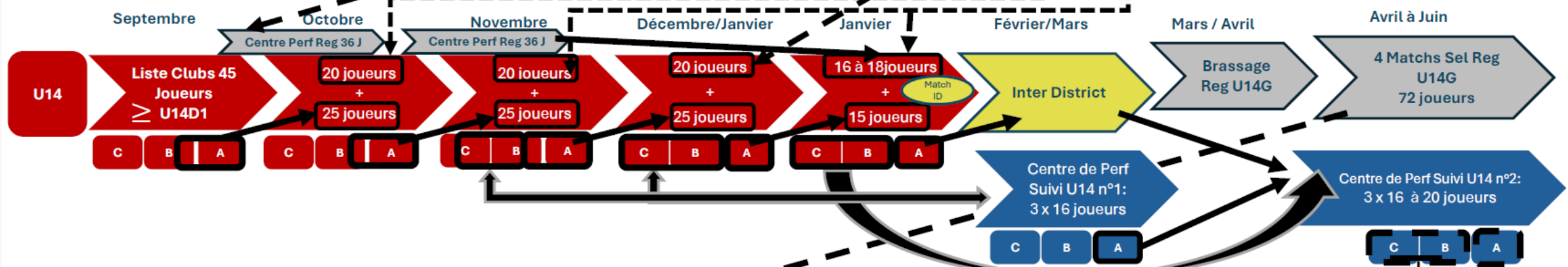
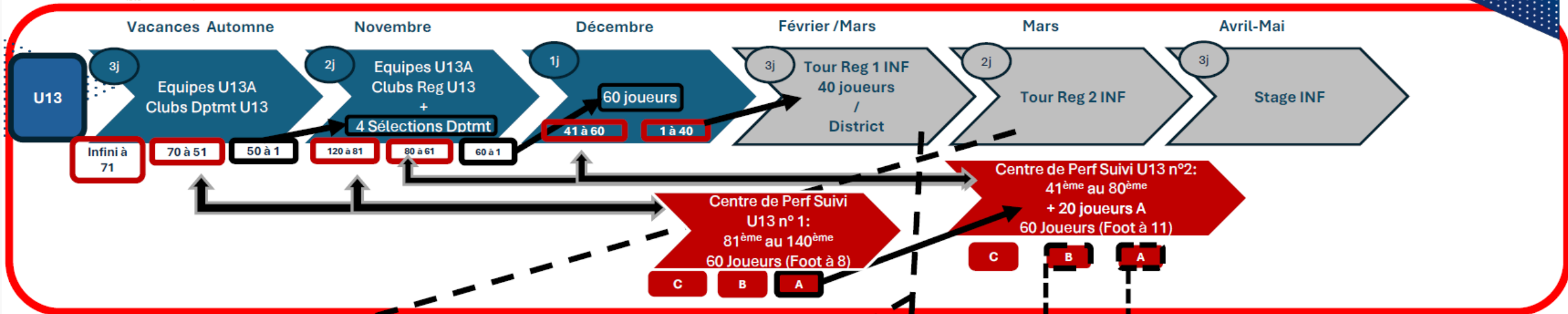
Journée complémentaire DF Coach Jeune, le **j1** le 21.09 et une **j2** le 19.10 au mee sur seine

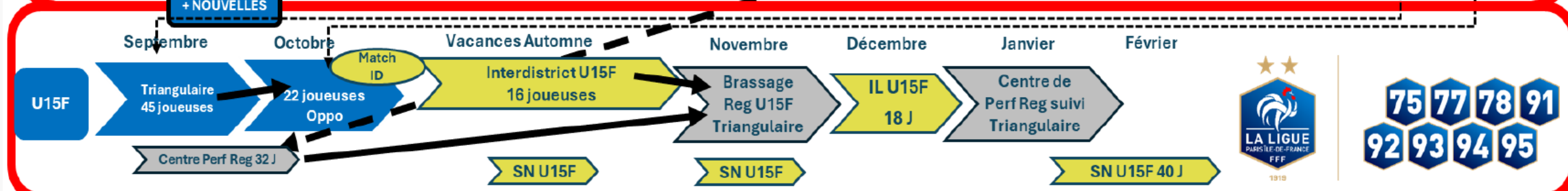
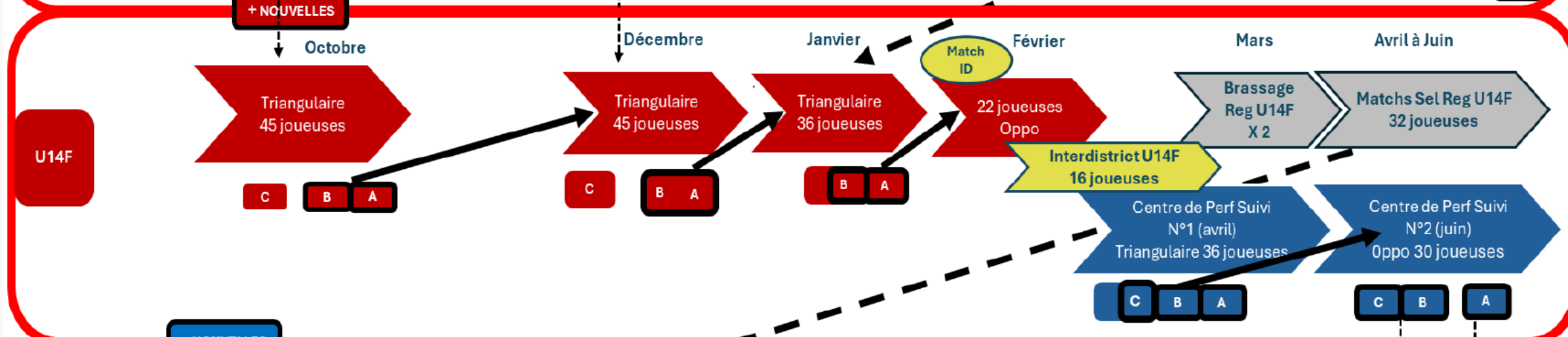
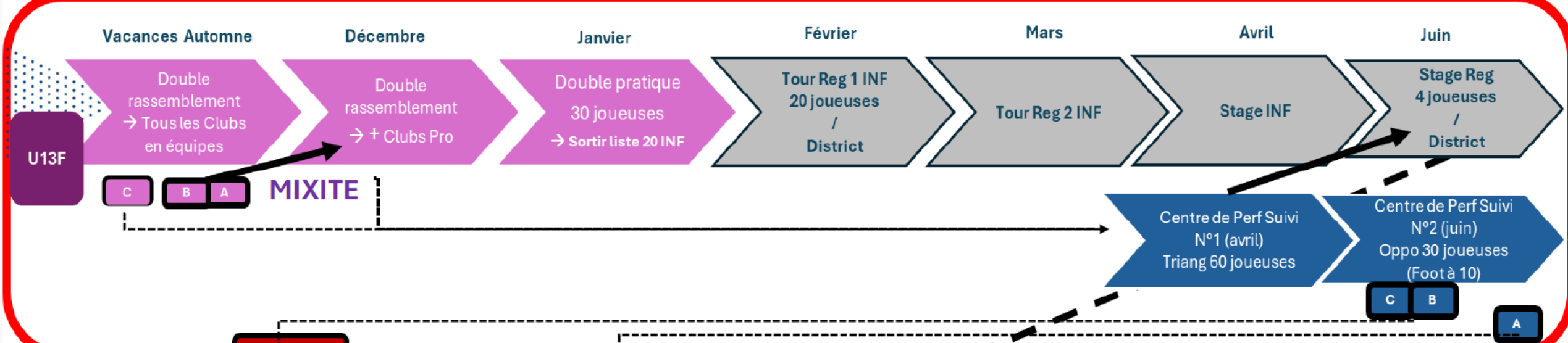


MAJ 25/06/2026 AK

[illegible]

[illegible]





Trois leviers d'animation optimisent l'identification des talents dès demain

01

Piloter activement les passerelles

Garantir la remontée objective des joueurs du Groupe A évalués dans les Centres de Perfectionnement (CPS).

Le rôle des flèches pointillées de repêchage doit être maîtrisé par tous les éducateurs du District pour offrir un second souffle aux joueurs à maturité tardive.

02

Renforcer l'échange Clubs-District

Le suivi mensuel U14 (de septembre à janvier) exige une communication fluide.

Les listes de joueurs (débutant à 45 joueurs en club) doivent faire l'objet de concertations régulières avec les clubs pour valider les évaluations.

Ca commence dès les U12...

03

Suivre la transition tactique

Accompagner activement le passage clé du Foot à 8 (U13 CPS n°1) au Foot à 11 (U13 CPS n°2).

Cette transition, modélisée dans le schéma régional par l'arrivée tardive des 20 meilleurs joueurs de niveau A, constitue le premier grand test tactique des jeunes talents.



CHALLENGE REGIONALE FOOT A 5



La volonté fédérale est de faire revenir nos équipes de jeunes qui évoluent dès le plus jeune âge sur la pratique à 8 vers le **foot à 5**



Peu de date, donc pas contraignant



Le plaisir et le jeu comme levier de progression!



Elitiste, peut-être mais une « Elite » contrôlé

POST-IT

CFI U6-U9 NOUVELLE FORMULE, J1 LE 21.09.2026 & J2 19.10.2026

LE MEE SUR SEINE – J1 AM & J2 EN JOURNÉE

JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE DF COACH JEUNES, LE 24.09 À MONTRY

DERNIÈRE SAISON POUR SE METTRE EN CONFORMITÉ

**CONTINUER A FAIRE HONNEUR A NOTRE DÉPARTEMENT EN PARTICIPANT AU
CHALLENGE RÉGIONALE U9 FOOT A 5 G/F**

VOIR REGLEMENT

TAANIYE

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EDUCATRICES ET EDUCATEURS DE LA SEINE ET MARNE

FOOT À L'ÉCOLE

BESOIN DE CONNAITRE LES CLUBS IMPLIQUÉS DANS LE DISPOSITIF



Fabien EL MKELLEB
Président CDA

Calendrier des Formations Arbitrales



77

FORMATIONS ARBITRAGE SAISON 2026/2027

*Agir
ensemble
pour le jeu !*

CALENDRIER DES FORMATIONS

1

**FORMATIONS
INITIALES À
L'ARBITRAGE
(FIA)**



1^{ère} FIA À MONTRY



3-4-10-11 OCTOBRE 2026

**2^{ème} FIA
(SUD DU DÉPARTEMENT)**



7-8-14-15 NOVEMBRE 2026

3^{ème} FIA À MONTRY



9-10-16-17 JANVIER 2027

4^{ème} FIA À MONTRY



20-26-27 JUIN 2027

2

**FORMATION
ARBITRE
DE CLUB**



1^{ère} FORMATION



21 NOVEMBRE 2026
(Lieu à définir)

2^{ème} FORMATION



24 JANVIER 2027
(Lieu à définir)

3

**FORMATION
ARBITRE ASSISTANT
DE CLUB**



1^{ère} FORMATION



19 DÉCEMBRE 2026
(Lieu à définir)

2^{ème} FORMATION



6 FÉVRIER 2027
(Lieu à définir)



À RETENIR

Ces formations sont ouvertes aux licenciés désireux de s'investir dans l'arbitrage.
Plus d'informations à venir sur les modalités d'inscription.



**DEVENEZ ACTEUR DU JEU,
DEVENEZ ARBITRE !**



Thomas VENANT-CABASSET
CTDA-CTA 77

(Conseiller Technique Départemental en Arbitrage)

Évolutions des Lois du Jeu

1



REMPACEMENTS

UNE SORTIE DU TERRAIN EN 10 SECONDES MAXIMUM

► Le joueur remplacé doit quitter le terrain dans **les 10 secondes** suivant le signal de l'arbitre.



En cas de dépassement de ce délai :

- le remplacement est considéré comme effectué ;
- le remplaçant devra attendre au minimum 1 minute avant de pouvoir entrer en jeu, sur un arrêt de jeu et après une autorisation de l'arbitre central (conformément aux LDJ).



OBJECTIF

Limiter les pertes de temps.

2



REMISES EN JEU

DÉCOMPTE DES 5 SECONDES

► Pour les touches et les coups de pied de but, l'arbitre pourra effectuer un décompte visuel de 5 secondes.



À l'issue du décompte :

- touche : RT en faveur de l'équipe adverse ;
- coup de pied de but : corner pour l'équipe adverse.



OBJECTIF

Favoriser un jeu plus fluide.

3



JOUEUR BLESSÉ

RETOUR SUR LE TERRAIN APRÈS 1 MINUTE

► Lorsqu'un joueur reçoit des soins ou que le jeu est arrêté pour sa blessure :

- il doit quitter le terrain ;
- il ne peut revenir qu'après 1 minute de jeu suivant la reprise avec une autorisation de l'arbitre central.

(sauf exceptions prévues par les Lois du Jeu)



OBJECTIF

Limiter les interruptions tactiques.

4



À SAVOIR

L'arbitre peut désormais appliquer l'avantage sur certaines remises en jeu mal exécutées lorsque l'équipe adverse bénéficie immédiatement d'une situation favorable.

Lorsqu'un but est marqué à la suite d'un avantage laissé par l'arbitre et si la faute constituait un anéantissement de but manifeste, le joueur ne sera plus averti.



LE MESSAGE AUX CAPITAINES

- ✓ Sensibiliser leurs joueurs aux nouvelles dispositions
- ✓ Veiller à la rapidité des remplacements
- ✓ Favoriser les reprises de jeu rapides

- ✓ Participer à l'amélioration du temps de jeu effectif
- ✓ Rappeler les modifications des LDJ lors de la signature de la FMI



RAPPEL :

Ces modifications visent à améliorer le déroulement des rencontres, renforcer le respect et la sécurité, et donner davantage d'outils aux arbitres pour gérer les matchs avec efficacité et équité.



CONNAÎTRE LES LOIS, C'EST MIEUX ARBITRER !

Bonne saison à toutes et à tous !



Cédric GUILLOSO
Vice-Président

Remise des Trophées 2025 / 2026





Majors Arbitres – 2025 / 2026

Féminine : **Dihia HAMDI**

District 1 : **Sidi Ahmed ZEMMOURI (Absent excusé)**

District 2 : **Mack Levenson FIGARO**

District 3 : **Pierre HOAREAU**

District 4 : **Nelson MENDY (Absent excusé)**

JAD : **Zoran AMMOUCHE HEUCLIN**

Assistant : **Christophe VINCENSINI**





Reconnaissance Institutionnelle dans le cadre de la longévité dans la fonction

30 années

Abdelali DEFAA

Mickael HADJADJ

Hedi HANACHI

32 années

Mustapha BEN MAAROUF

Djilali BENSADOK

Franck DESCHAMPS

Xavier SANDRAT

Sidi ZEMMOURI (Absent excusé)





LES VAINQUEURS CHALLENGE FAIR PLAY



SENIORS D1
FEMININES



TRILPORT USF

U18 D1

AS CHELLES



SENIORS D1



CLAYE SOUILLY

SENIORS D2A



TRILPORT USF

SENIORS D2B



COURTY ACADEMIE

SENIORS D2C



MORMANT FC

SENIORS D3A



VAL D'EUROPE

SENIORS D3B



ST MARD

SENIORS D3C



CS MEAUX
ACADEMY

SENIORS D3D



FC GUIGNES

SENIORS D3E



DAMMARIE
CITY

SENIORS D3F



MORET VENEUX FC



Carton Vert - 2025 / 2026

Championnat D1

**488 joueurs récompensés
sur 22 clubs**

140 joueurs U14

92 joueurs U15

131 joueurs U16

125 joueurs U18



Carton Vert - 2025 / 2026

Championnat D1

PAYS FONTAINEBLEAU RC

12 joueurs U14

9 joueurs U16

12 joueurs U18

BRIARD SC

7 joueurs U14

12 joueurs U16

11 joueurs U18

CS MEAUX ACADEMY FOOT

13 joueurs U14

9 joueurs U15

14 joueurs U16

US VAIRES FOOTBALL 77

16 joueurs U14

13 joueurs U15

14 joueurs U18

CLAYE SOUILLY SPORTS

8 joueurs U14

14 joueurs U16

14 joueurs U18

LE MEE SPORTS

8 joueurs U14

8 joueurs U15

11 joueurs U16

MELUN FC

13 joueurs U14

11 joueurs U15

12 joueurs U16



Carton Vert - 2025 / 2026

Championnat D1

CHELLES AS

11 joueurs U14

8 joueurs U18

MONTEREAU AS

9 joueurs U15

10 joueurs U18

GRETZ TOURNAN SC

8 joueurs U16

11 joueurs U18

CESSON VERT ST DENIS

7 joueurs U16

10 joueurs U18

SAVIGNY LE TEMPLE FC

13 joueurs U16

10 joueurs U18

BUSSY ST GEORGES FC

14 joueurs U15

8 joueurs U18

MITRY COMPANS GOELLY

13 joueurs U14

10 joueurs U18

US AVONNAISE FOOTBALL

10 joueurs U16

7 joueurs U18

VAL D'EUROPE FC

13 joueurs U14

8 joueurs U16



Carton Vert - 2025 / 2026

Championnat D1

PONTAULT COMBAULT UMS	10 joueurs U14
DAMMARIE LES LYS FC	11 joueurs U14
TORCY PVM FOOT US	15 joueurs U14
CRECY FC	8 joueurs U15
COMBS LA VILLE CA	10 joueurs U15
VILLEPARISIS USM	13 joueurs U16



CHAMPIONS DISTRICT 2025 / 2026





CHAMPIONS 2025 / 2026



VILLEPARISIS USM

U18 D3-A

Seniors D3-A

+ 55 ans - Poule A

Futsal D2



CHAMPIONS 2025 / 2026



COMBS LA VILLE

U14 D3-B

U16 D3-D

+ 45 ans - Poule D

MELUN FC

U14 D4-E

U15 D1

U16 D1

SENART MOISSY

U15 D2-C

U18 D2-C

Féminines D1

CLAYE SOUILLY

U15 D2-A

Seniors D1

+ 45 ans - Poule A

PORTUGAIS de PONTAULT

U16 D3-B

Seniors D2-B

Seniors D3-D

Seniors D3-C

Seniors D4-B

VAL de FRANCE

Vétérans D1



CHAMPIONS 2025 / 2026



PONTAULT COMBAULT UMS

U14 D2-A

U16 D3-C

MAGNY LE HONGRE

U14 D2-B

U15 D2-B

COURTRY ACADEMIE

U14 D3-C

Futsal D1

AFPO

U14 D4-B

Vétérans D3-A

BUSSY SAINT GEORGES

U16 D2-A

U18 D1

AMICALE MONTEREAU

U16 D2-C

+ 55 ans - Poule E

HERICY VULAINES

CRECY FC

LAGNY MESSAGERS

PAYS DE FONTAINEBLEAU

DAMMARIE FC

CPSP

NANTEUIL LES MEAUX

U16 D3-F

CDM D1

U18 D2-A

+ 45 ans - Poule B

Seniors D3-B

+ 55 ans - Poule C

Seniors D3-E

+ 45 ans - Poule F

Seniors D3-F

Vétérans D2-C

Seniors D4-C

Vétérans D4-C

CDM D2-A

Vétérans D2-B



CHAMPIONS 2025 / 2026



LE MEE SPORTS
VAUX ROCHETTE
SAINT THIBAUT
SAINT MARD
CHAMPS FFC
SAVIGNY LE TEMPLE
VARENNES
VAIRES
Ent DAMMARTIN OTHIS
LIEUSAIN
ROISSY EN BRIE
GATINAIS (Excusé)
MEAUX ACADEMY CS

U14 D1
U14 D2-C
U14 D3-A
U14 D4-A
U14 D4-C
U14 D4-D
U14 D4-F
U16 D2-B
U16 D3-A
U16 D3-E
U18 D3-B
U18 D3-C
Seniors D2-A

BOISSISE
BREUILLOISE
CHATELET
BRIARD CS
SAINT SOUPPLETS
CHELLES
BAGNEAUX NEMOURS
QUINCY VOISINS
OZOUER LE VOULGIS
VAL D'EUROPE
PAYS BIERES
FCR
CESSON VERT St DENIS

Seniors D2-C
Seniors D4-A
Seniors D4-D
CDM D2-B
Vétérans D2-A
Vétérans D3-B
Vétérans D3-C
Vétérans D4-A
Vétérans D4-B
+ 45 ans - Poule C
+ 45 ans - Poule E
+ 55 ans - Poule B
+ 55 ans - Poule D



CHAMPIONS 2025 / 2026



Procédure en cours (Décision à venir)

U18 D2-B

Moment de Convivialité



Merci de votre attention

